

dernière illusion. Leur destinée fut fixée d'une manière irrévocable à celle de la Grande-Bretagne par le traité de 1763, qui détermina une nouvelle émigration. Les marchands, les hommes de loi, les anciens fonctionnaires, enfin la plupart des notables qui se trouvaient encore dans le pays, passèrent en France. . . . Il ne resta dans les villes que quelques rares employés subalternes, quelques artisans, à peine un marchand, et les corps religieux. Cette émigration ne s'étendit point aux campagnes, où la population était attachée au sol."

Vient maintenant M. l'abbé Ferland, toujours si bien renseigné, et généralement très prudent en tout ce qui touche à l'histoire du Canada. Entraîné, sans doute, par ce que nous venons de lire, il écrit à la page 606 du tome II de son *Histoire du Canada* :

"Peu de temps après, les troupes françaises partirent pour rentrer en France ; avec elles laissèrent le Canada presque tous les chefs de la société ; dans le pays restaient plusieurs seigneurs, peu d'hommes appartenant aux classes libérales et une population d'origine française d'environ 70 mille âmes. Avec elle, demeurait le clergé, qui, dans l'absence des anciens chefs du peuple, se trouva ainsi chargé non seulement de conduire le peuple dans la voie de la religion, mais encore de le guider dans la politique et les matières civiles."

Dès lors, on répéta presque à l'unisson que le Canada avait été à peu près complètement déserté par les classes élevées, instruites. On daigna concéder qu'un tout petit nombre de seigneurs, et à peine un marchand étaient restés ; mais c'était tout.